Opération Collèges témoins dans 3 établissements de l'Allier

Conseil Départemental de l'Allier

Auteur :

1 avenue Victor Hugo
3000 Moulins
Voir le site internet
Laure Bridonneau
bridonneau.l@allier.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de l'exemplarité de la collectivité, le Conseil général de l'Allier a proposé a trois collèges du Département de devenir Collèges témoins pour la réduction des déchets.

Le Conseil général a proposé un accompagnement pédagogique pour mettre en place un projet d'établissement concernant le compostage des restes de repas, le compostage des déchets de préparation étant déjà en place dans ces trois collèges. Le Conseil général a établi un partenariat avec le Collectif régional d'éducation à l'environnement d'Auvergne (CREE A) pour réaliser cet accompagnement (pilotage des projets et animations pédagogiques).

Selon les collèges ce sont une ou deux classes de 6ème, un club nature, une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) qui se sont investis.

Les ambassadeurs du tri des syndicats de gestion des déchets (SICTOM Nord Allier et Sud Allier) sont intervenus, avant le CREE A, car la connaissance des déchets et la mise en place d'un tri approprié sont un préalable nécessaire au compostage. Les maîtres composteurs ont été sollicités pour élaborer un diagnostic pour la mise en place du compostage dans l'établissement.

Ce diagnostic a mis en avant la nécessaire installation de tables de tri dans la salle de restauration pour permettre aux élèves de trier leurs déchets. Ces tables de tri ont été achetées par le Conseil général.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette opération témoin avait plusieurs objectifs:

- tester le dispositif dans l'Allier sachant qu'il est déjà existant sur le territoire du Puy de Dôme (VALTOM),

- réduire les déchets produits par l'établissement en mettant en place le compostage des restes de repas,

- sensibiliser les élèves à la prévention des déchets.

Résultats quantitatifs

2 collèges sur 3 sont prêts à composter les restes de repas à la rentrée.

Les résultats sur les quantités de déchets seront visibles lors de la mise en place des tables de tri dans les salles de restauration en Septembre. On espère pouvoir réduire les quantités de déchets de 40 à 50 kg/jour.

Résultats qualitatifs

Sensibilisation des élèves et du personnel au compostage en établissement

Importante mobilisation de deux établissements sur trois sur l'année scolaire

MISE EN OEUVRE

Planning

Février 2012: présentation du projet aux trois chefs d'établissement individuellement avec le directeur de l'éducation et des collèges du Conseil général de l'Allier

Juin 2012 : Approbation du projet par l'Assemblée départementale

Juillet 2012: réunion de présentation du déroulement de l'opération par le CREE A

Septembre 2012 : mise en pace des comités de pilotage par établissement pour coordonner le déroulement du projet

Octobre 2012 à Janvier 2013: diagnostic compostage par les SICTOM avec pesée des déchets produits au self

Décembre 2012 : première animation dans les classes ou club - 5 à 6 interventions de 1 à 2 heures au cours de l'année

Février 2013: comité de pilotage de l'opération

Mars 2013 : 1/2 journée de formation sur le compostage en établissement pour le personnel de cuisine, agent technique, gestionnaire et enseignants

Juin 2013 : évaluation de l'opération à l'aide d'un questionnaire (2 retours sur les 3)

Juillet 2013: comité de pilotage de l'opération - bilan

Moyens humains

Montage et suivi du projet par l'animatrice du plan de prévention : 20 jours

Animations et pilotage par le CREE A : 30 demi-journées,

A inclure également :

- investissement important des gestionnaires, agents technique et de cuisine et enseignants,

- diagnostic compostage par les maitres composteurs des SICTOM

Moyens financiers

Le Conseil général a pris en charge :

- l'animation, le pilotage des projets et les formations compostage pour les 3 établissements (CREE A) : 8 080 € TTC,

- les trois tables de tri : 6 000 € TTC.

Les SICTOM Nord Allier et Sud Allier ont offert un composteur pédagogique et un composteur de 600 ou 800 litres : de 100 à 150 €/établissement

Les autres équipements étaient à la charge des collèges (composteurs, fourches,...) : de 50 à 600 €.

Moyens techniques

Achat de composteurs.

Fabrication d'un composteur en interne pour un collège par l'agent technique et la section spécialisée SEGPA.

Achat de tables de tri pour installer dans la salle de restauration.

Partenaires mobilisés

Collèges : Principal, gestionnaire, agents et enseignants

Conseil général : Direction de l'éducation et des collèges et service environnement

CREE A : Collectif Régional d'éducation à l'environnement d'Auvergne

SICTOM Nord Allier et SICTOM Sud Allier: ambassadeurs du tri, maitres composteurs et animatrices du programme local de prévention des déchets

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette opération va être reproduite dans tous les collèges intéressés.

L'objectif à terme est d'accompagner 21 collèges sur les 35 collèges publics présents sur le Département.

Difficultés rencontrées

Ce projet a permis à tous les acteurs du collège (Principal, gestionnaire, agent de cuisine, agent technique, enseignants et élèves) de travailler ensemble pour réduire les déchets de l'établissement.

Recommandations éventuelles

Présenter au collège l'important investissement humain et financier avant le début du projet.

Bien indiquer les rôles de chacun.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | EMPLOYE | ECOEXEMPLARITE | OPERATION PILOTE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Hervé CHALAYE

herve.chalaye@ademe.fr

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes